



## Responsable associatif

[Code Certif Info n°95139]

Niveau

Niveau II (Bac + 3 et 4)

Niveau européen

6 : Savoirs approfondis

Descriptif

Le responsable d'association exerce des fonctions de direction et/ou d'encadrement au sein d'une association ou d'un réseau d'associations, il exerce sa fonction par délégation du conseil d'administration, en lien étroit avec le président et les membres du bureau. Le périmètre de responsabilité s'adapte à la taille de la structure : le responsable d'association dirige soit la structure, soit un service au sein de cette structure, mais les compétences mises en œuvre sont identiques.

Objectif

Le responsable d'association exerce les fonctions suivantes :

- Il dirige l'association/le service et son développement en cohérence avec l'objet social de l'association et en adéquation avec les évolutions de l'environnement socio-économique
- Il assure la gestion administrative et budgétaire de l'association/du service de manière à garantir la pérennité de la structure et son développement
- En tant que directeur/chef de service, il anime et gère une équipe de salariés, de bénévoles et d'adhérents et en tant que représentant institutionnel, il anime un réseau de partenaires
- Il conçoit et conduit des projets de nature diverse afin de mettre en œuvre le projet social de l'association et pour cela s'inscrit dans des logiques de travail en réseau

Débouchés

Les responsables d'une association travaillent dans une multitude de champs professionnels : Economie sociale et solidaire, intervention sociale, éducation populaire, animation, développement social, sanitaire et social, médico-social, socio-éducatif, insertion par l'activité économique, socio-culturel, culturel, sportif, action humanitaire, tourisme social, formation, écologie...

Ce métier est désigné par différents termes selon le secteur d'activité, la culture de l'association et le poste occupé :

- Directeur d'association, adjoint de direction

- Responsable de service : responsable administratif et/ou comptable, comptable unique, responsable de service/secteur, assistantes/attachées de direction exerçant des responsabilités
- Responsable de projet : chef de projet, chargé de développement, chargé d'insertion, coordinateur de réseau

RNCP

Inscrit sur demande - [Voir la fiche RNCP n°28177](#)

Certificateur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Valideur

**Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)**

Date de début : 21/04/2017

Date de fin de validité : 21/04/2022

Cette certification remplace

Responsable d'association

Pour en savoir plus

<http://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/titre-professionnel-inscrit-au-rncp-niveau-ii-responsable-d-association-511496.kjsp>

Session de l'examen

**Année de la première session Année de la dernière session**

N.C.

2022

Domaine(s) de formation

13187 : Gestion association

Liens vers les métiers (ROME)

[K1206 : Intervention socioculturelle](#)

[K1302 : Assistance auprès d'adultes](#)

[K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire](#)

[K1802 : Développement local](#)

Groupes formation emploi (GFE)

P : Gestion et traitement de l'information

Domaine de spécialité (NSF)

- **330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales**
- 332 Travail social
- 335 Animation culturelle, sportive et de loisirs

Accessibilité :

VAE



Formation initiale



Appr.



Formation continue



Contrat de pro



Demande individuelle



**Eligibilité au compte personnel de formation**

**Code CPF 205112 - CPNEF de l'animation socio-culturelle**

Validité : du 17/06/2017 au 13/01/2019

Public : salarié

Région : toutes les régions

**Branches professionnelles :**

[Cliquez ici pour développer la liste](#)

- 55.10Z : Hôtels et hébergement similaire
- 55.20Z : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
- 55.30Z : Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
- 78.10Z : Activités des agences de placement de main-d'oeuvre
- 79.90Z : Autres services de réservation et activités connexes
- 85.51Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- 85.52Z : Enseignement culturel
- 85.59B : Autres enseignements
- 85.60Z : Activités de soutien à l'enseignement
- 88.91A : Accueil de jeunes enfants
- 88.91B : Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
- 88.99A : Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 88.99B : Action sociale sans hébergement n.c.a.
- 90.01Z : Arts du spectacle vivant
- 90.02Z : Activités de soutien au spectacle vivant
- 90.03A : Création artistique relevant des arts plastiques
- 90.04Z : Gestion de salles de spectacles
- 91.01Z : Gestion des bibliothèques et des archives
- 91.02Z : Gestion des musées
- 91.03Z : Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
- 91.04Z : Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
- 93.11Z : Gestion d'installations sportives
- 93.19Z : Autres activités liées au sport
- 93.29Z : Autres activités récréatives et de loisirs
- 94.99Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

---

**Code CPF 206534 - CPNEF des acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local**

Validité : du 30/06/2017 au 31/12/2018

Public : salarié

Région : toutes les régions

**Branches professionnelles :**

[Cliquez ici pour développer la liste](#)

- 79.90Z : Autres services de réservation et activités connexes
- 88.91A : Accueil de jeunes enfants
- 88.99A : Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 88.99B : Action sociale sans hébergement n.c.a.
- 90.04Z : Gestion de salles de spectacles
- 93.29Z : Autres activités récréatives et de loisirs
- 94.12Z : Activités des organisations professionnelles
- 94.99Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

---

## **Textes officiels**

Textes officiels (de cette certification)

Arrêté (07/04/2017)

Textes officiels (du type de certification)

Décret (28/03/2007)

Décret (19/02/2004)

Décret (26/04/2002)

Informations mises à jour le 16/06/2017 par Certif Info.